

## Introduction.

### L'art de railler au XVII<sup>e</sup> siècle

Si le XVI<sup>e</sup> siècle peut être vu comme le « *moment apophtegme* <sup>1</sup> », le XVII<sup>e</sup> est très certainement le siècle de la raillerie. Opérant la synthèse des écrits des rhéteurs antiques <sup>2</sup>, des traités italiens sur la civilité <sup>3</sup> et de la tradition médiévale de la *beffa* <sup>4</sup>, ce siècle fait en effet de la raillerie non seulement un rituel de civilité à part entière, mais aussi un lieu commun de la conversation. La raillerie n'est pas seulement discours, elle est aussi objet de discours, par un effet spéculaire qui multiplie les réflexions métadiscursives sur cet art de parler. Ses usages ne sauraient pour autant être circonscrits aux lieux de sociabilité mondaine ; par leur efficacité argumentative, par leur portée symbolique, par leur éclat spectaculaire, ils investissent l'espace public des grandes querelles littéraires, politiques et religieuses du siècle.

Dotée d'acceptions plus nombreuses et plus vastes qu'en français moderne <sup>5</sup>, la raillerie est à l'origine fondamentalement associée au rire, de l'éclat de risée sanctionnant le ridicule au sourire et à l'enjouement plus discrets. On peut *railler quelqu'un*, (*se*) *railler de quelqu'un ou de quelque chose*, (*se*) *railler*, selon les différentes

1 B. Basset, « Introduction : l'apophtegme, polysémie d'un mot, polymorphisme d'un "genre" », dans B. Basset, O. Guerrier et F. Nepote (dir.), *Littératures classiques*, n° 84 (« Usages et enjeux de l'apophtegme [XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle] »), 2014, p. 8.

2 Voir le livre II du *De Oratore* de Cicéron et le livre VI de l'*Institution oratoire* de Quintilien.

3 Citons principalement *Il Libro del Cortegiano* de Castiglione, le *Galateo* de Della Casa et la *Civile conversazione* de Guazzo. Voir D. Bertrand, « Le bon usage du rire et de la raillerie selon le discours de la civilité en France au XVII<sup>e</sup> siècle », dans A. Montandon (dir.), *Savoir-vivre I*, Césura, Lyon, 1990, p. 63-84, et, de la même autrice, l'article « Raillerie », dans A. Montandon (dir.), *Dictionnaire raisonné de la politesse et du savoir-vivre, du Moyen Âge à nos jours*, Seuil, Paris, 1995, p. 731-750.

4 La famille lexicale de la raillerie fait son entrée en langue au cours du XV<sup>e</sup> siècle en lien avec la plaisanterie et la gauserie. Dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (Le Robert, Paris, 1998), A. Rey donne pour étymologie au verbe *railler* l'ancien provençal *ralhar*, « plaisanter, babiller ». Il signale l'ancienne forme féminine *railleresse* (1410-1417), antérieure à la première attestation de *railler*.

5 Voir M. de Scudéry, « De la Raillerie », éd. D. Denis, dans « *De l'air galant* » et autres conversations (1653-1684) : pour une étude de l'archive galante, H. Champion, Paris, 1998, introduction, p. 99.

constructions syntaxiques attestées par les lexicographes du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans la conversation mondaine, elle symbolise l'esprit de l'esthétique galante en tant que « figure spirituelle », au même titre que les « Équivoques, les Pointes d'esprit, les belles Rencontres, les Réparties promptes, les Allusions <sup>6</sup> ». Dans cette liste, la raillerie se distingue toutefois par sa manière de conjuguer nouveauté, effet de surprise, badinage et ingéniosité, mais aussi par sa nature d'aiguillon adressé à une cible, invitée à répondre. Parce qu'elle possède différents visages, du jeu à la satire, de la critique charitable à la médisance brutale, elle court le risque de basculer vers de mauvais usages blessants, contre lesquels les traités de civilité mettent soigneusement en garde.

Ces fluctuations possibles de la réception de la raillerie s'expliquent aussi par le fait qu'il est bien souvent difficile de la repérer. Paradoxalement, alors que l'écrit, et en particulier la littérature, renvoie à un type de communication « débrayé » de son contexte, la raillerie est mal dissociable de ses circonstances de production et de réception, quant à son efficacité comme quant à sa compréhension. Ce décalage va jusqu'à rendre problématique l'identification d'une raillerie dans un texte. Il arrive que ce soit la seule présence d'un énoncé métatextuel, qui désigne explicitement tel discours comme une *raillerie*, qui le permette. La distance historique n'est pas seule en cause ; la situation de communication de la raillerie, souvent à trois instances (le railleur, le raillé, le public de la raillerie), implique qu'elle ne soit parfois pas perceptible de l'une ou l'autre.

Principalement étudiée jusqu'alors dans sa dimension ludique et/ou civile et galante, la raillerie occupe un vaste champ que les articles de ce numéro s'attachent à couvrir de manière plus ample. Parce qu'elle est à la fois un rituel incontournable et un type d'énoncé qui échappe aux normes et routines discursives, la raillerie est révélatrice d'une manière de penser spécifique à l'âge classique, qui ne se laisse pas réduire à des pratiques institutionnalisées. C'est donc bien la labilité d'une notion « intraduisible <sup>7</sup> » en français moderne, mais aussi en langues étrangères, qu'il s'agit ici d'étudier, dans toute sa richesse sémantique, dans son efficacité pragmatique et dans ses différentes déclinaisons éthiques, esthétiques, poétiques, génériques, sociopolitiques et religieuses.

6 Voir C. Irsou, *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française*, Paris, 1656, p. 255, cité par D. Bertrand, « Le bon usage du rire et de la raillerie [...] », art. cit., p. 64.

7 Voir D. Denis, C. Barbafieri et L. Susini (dir.), *Littératures classiques*, n° 96 (« Les "Intraduisibles" du vocabulaire critique [XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle] »), 2018.

## Railleries galantes : enjeux sociologiques et éthiques d'un rituel de civilité

*Bonne et mauvaise raillerie : les lois de l'honnête « échange railleur <sup>8</sup> »*

Dans ses *Mémoires*, La Rochefoucauld attribue différents qualificatifs à la raillerie qui en révèlent les bons et les mauvais usages :

[Le garde des Sceaux de Châteauneuf] fut arrêté prisonnier lui-même bientôt après, et M<sup>me</sup> de Chevreuse fut reléguée à Tours, n'ayant de crime l'un et l'autre que d'être attachés à la Reine, et d'avoir fait avec elle des railleries piquantes du Cardinal.

[M<sup>lle</sup> de Chemerault] était gaie, vive, moqueuse, mais sa raillerie était toujours fine et délicate <sup>9</sup>.

Dans ces deux occurrences, la raillerie est définie comme une moquerie : *in absentia* et blessante pour le raillé dans le premier cas <sup>10</sup> ; *in presentia* – vraisemblablement – et légère, spirituelle et subtile dans le second cas, si bien que celui qui en est la cible, au lieu de se sentir offensé, ne peut qu'admirer le trait d'esprit, de même que le public qui l'entoure ; s'instaure alors une relation de complicité amusée entre l'auditoire, le railleur et le destinataire de la raillerie, invité à répondre sur le même ton. Aussi la raillerie est-elle définie, dans la seconde citation, comme l'avère positif de la moquerie, dont elle apparaît comme une correction (« moqueuse, *mais...* »). Déclenchant une séquence de répliques plus ou moins nombreuses, elle s'inscrit dans un échange que l'on peut difficilement extraire de la situation de communication qui le fait naître et dans lequel chacun des actants doit tour à tour respecter des règles communicationnelles soigneusement définies : pour le locuteur, *ne pas pousser la raillerie, ne pas passer la raillerie*, lorsque la raillerie est « froide, meschante », « trop forte, trop piquante <sup>11</sup> » ; pour l'interlocuteur, *savoir entendre raillerie* <sup>12</sup>.

Les dictionnaires de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle donnent généralement le verbe (*se*) *moquer* pour synonyme de (*se*) *railler*. C'est notamment le cas du *Dictionnaire français* de Richelet, pour qui *railler* signifie « moquer, jouer », tandis

8 Sur le modèle des travaux de C. Kerbrat-Orecchioni sur l'« échange complimenteur », on peut parler d'« échange railleur », conçu comme une unité dialogale plus ou moins longue inscrite dans une interaction verbale (voir *Les Interactions verbales*, Armand Colin, Paris, 1994, t. III, chap. V, p. 199-301 et D. Denis, « L'échange complimenteur : un "lieu commun" du bien-dire », dans *Actes du colloque de Reims [novembre 1999]*, *Franco-Italica*, n<sup>os</sup> 15-16, 1999, p. 143-161).

9 La Rochefoucauld, *Mémoires*, éd. J. Lafond, Gallimard, coll. « Folio classique », Paris, 2006, p. 63 et 64. Nous soulignons.

10 Si « piquant » peut avoir un sens positif, l'adjectif signifie ici « blessant, offensant » : « PIQUANT, se dit figurément en choses morales, de ce qui plaît à l'esprit, ou qui le choque. [...] Ce Satyrique a toujours des railleries *piquantes* et choquantes » (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690).

11 *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, s.v. « Raillerie ».

12 Voir P. Zoberman, « Entendre raillerie », dans *Thèmes et genres littéraires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mélanges offerts à Jacques Truchet*, PUF, Paris, 1992, p. 179-184.

que *se railler* est glosé par « se rire de quelque chose, ou de quelque personne, s'en mocquer, n'en faire nul cas, ne s'en pas soucier ». La liste des adjectifs que le lexicographe propose pour qualifier la raillerie esquisse une échelle de degrés, du bon au mauvais usage :

*Raillerie*. Mot plaisant et satirique, moquerie. (Raillerie fine, delicate, subtile, plaisante, ingenieuse, spirituelle, agréable, charmante, utile, nuisible, grossiere, basse, ridicule, froide, fade, méchante, plate, piquante, maligne, forte, sanglante [...].)

Les antonymies établies par ces épithètes proviennent tout aussi bien d'évaluations esthétiques (« fine », « delicate » *vs* « froide », « fade ») que de jugements moraux (« méchante », « maligne »), ou encore de critères pragmatico-linguistiques (« utile » *vs* « nuisible »).

Cette distinction entre bonne et mauvaise raillerie reprend un partage opéré par les traités de civilité dès le début du siècle : Nicolas Faret oppose pour sa part à la « douce et honnête raillerie » qui « anime la conversation », une « raillerie opiniâtre <sup>13</sup> », qui transmue rapidement la conversation en querelle. Associée au rire chez Castiglione <sup>14</sup>, la raillerie reste chez ses héritiers français une pratique à réguler dans la mesure où elle est toujours risquée : elle est réussie si elle fait sourire le raillé et l'auditoire ; en revanche, elle rate son but si elle outrepassa la mesure et déclenche un rire qui peut être interprété par sa cible comme une moquerie blessante. Le qualificatif d'« opiniâtre », chez Faret, indique un autre travers à éviter : l'entêtement et l'obstination, chez le railleur comme chez le raillé.

De tous les Railleurs que j'ay jamais veus, je n'en ay point remarqué de si modestes, que s'ils sont allez seulement jusques à la deuxiesme repartie, il ne soit eschappé au tenant ou à l'assaillant quelque parole, qui avoit je ne sçay quelle teinture de colere ou du moins de dépit. Et quoy qu'ils dissimulent leur ressentiment, il est d'autant plus grand, qu'il n'y a que la vanité qui le supprime : Car il semble que ce soit une loy de ce jeu, afin que la liberté de mordre jusqu'au vif soit plus insolente, que le premier qui se fasche perd la partie <sup>15</sup>.

Les railleries les plus courtes sont incontestablement les meilleures. Cette maxime bannit *de facto* les « railleurs de profession », tel Clarimand, héros de la comédie de Mareschal intitulé *Le Railleur, ou la Satyre du temps* (1636), dont les piques, bien qu'elles soient adressées à des ridicules, ne sont pas présentées comme des traits légers et délicats. Selon l'expression de Clytie, la maîtresse du

13 N. Faret, *L'Honnête Homme ou l'Art de plaire à la cour*, Toussaint Quinet, Paris, 1630, « De la Raillerie », p. 201 et 203.

14 B. Castiglione, *Il libro del Cortegiano* [1528], éd. et trad. A. Pons, *Le Livre du courtisan*, GF, Paris, 1991, II, 45-57, p. 165-181. Castiglione s'inscrit dans la tradition antique de l'eutrapélie (voir *infra*).

15 N. Faret, *L'Honnête Homme* [...], *op. cit.*, p. 203-204.

Railleur, il faut en effet savoir « finir [...] la raillerie <sup>16</sup> ». La froide raillerie ne contrevient pas seulement aux lois de l'honnête conversation ; signe d'orgueil chez le railleur, elle est contraire aux vertus chrétiennes de charité et d'altruisme, comme le rappelle La Bruyère :

C'est une chose monstrueuse que le goût et la facilité qui est en nous de railler, d'improver et de mépriser les autres ; et tout ensemble la colère que nous ressentons contre ceux qui nous raillent, nous improvent et nous méprisent <sup>17</sup>.

L'auteur des *Caractères* juge la « moquerie » pire que la « calomnie », car « elle est le langage du mépris, et l'une des manières dont il se fait le mieux entendre <sup>18</sup> ». Celui qui se moque est d'autant plus blâmable qu'il fait naître de mauvaises passions tout aussi répréhensibles – la colère – chez son interlocuteur. La frontière entre douce raillerie et moquerie est franchie lorsque la répartie blesse : « Il y a de petits défauts que l'on abandonne volontiers à la censure, et dont nous ne haïssons pas à être raillés ; ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour railler les autres <sup>19</sup>. » Mais il existe aussi des sujets dont on ne peut jamais railler, quel que soit l'interlocuteur, au premier rang desquels figure la religion, qui transforme la raillerie en impiété, et la réputation, qui la fait basculer dans la médisance <sup>20</sup>.

Outre le contenu propositionnel de la raillerie, il faut bien sûr prendre en compte la personne à qui l'on s'adresse. Dans la lignée des manuels de civilité de la première moitié du siècle, La Bruyère rappelle qu'on ne peut pratiquer la raillerie légère qu'entre pairs. On ne raillera pas les « provinciaux et les sots <sup>21</sup> », car ils n'entendent pas raillerie, de même que les grands ne profiteront pas de leur supériorité en s'arrogeant le droit de pratiquer la « raillerie piquante <sup>22</sup> ». Les devisants mis en scène par Ortigue de Vaumorière s'attachent eux aussi à dresser la liste des cibles qu'il faut exclure. « Plus je cherche quelles Personnes on

16 A. Mareschal, *Le Railleur, ou la Satyre du temps, Comédie*, Toussaint Quinet, Paris, 1638, acte IV, sc. 1, p. 84.

17 La Bruyère, *Les Caractères*, éd. E. Bury, Le Livre de Poche, Paris, 1995, « De l'Homme », XI, 78, p. 420.

18 *Loc. cit.*

19 *Ibid.*, « De la Société et de la Conversation », V, 55, p. 246-247.

20 « Je ne nie pas que les humeurs gayes n'ayent quelque chose de plaisant, mais aussi elles sont sujettes à de grandes fautes, parce que si la raillerie dont elles se meslent ordinairement est agreable à quelques-uns, elle en offense plus qu'elle n'en contente, sur tout lors que la Religion ou la reputation luy servent de matiere, c'est la chose du monde la plus aisée à changer en impieté, et en médisance [...] » (J. Du Bosc, *L'Honneste Femme*, P. Billaine & J. Jost, Paris, 1632, « De l'humeur gaye, et de la Melancolique », p. 24).

21 « Les provinciaux et les sots sont toujours prêts à se fâcher, et à croire qu'on se moque d'eux ou qu'on les méprise : il ne faut jamais hasarder la plaisanterie, même la plus douce et la plus permise, qu'avec des gens polis, ou qui ont de l'esprit » (La Bruyère, *Les Caractères*, éd. cit., V, 51, p. 246).

22 *Ibid.*, V, 54, p. 246.

peut railler innocemment, moins je trouve qu'il y en puisse avoir<sup>23</sup> », affirme même Bélise. De fait, mieux vaut ne pas railler nos amis, mais aussi nos ennemis – car la raillerie ne se confond pas avec la vengeance –, les gens de mérite, tout comme les gens sans mérite, « trop méprisables pour être raillez », les scélérats, les jeunes gens, « pour ne les pas rebuter quand ils entrent dans le monde », les vieillards, à qui l'on doit le respect, les femmes, qui ne doivent pas davantage railler les hommes, les malheureux, les contrefaits, les étrangers qui ne parlent pas bien français... et il ne faut pas même se railler soi-même à propos « d'un manquement considérable où [on] sera tombé<sup>24</sup> » de peur d'attirer l'attention sur une faute trop importante. C'est finalement l'usage de la raillerie comme moquerie qui semble banni, sauf lorsqu'on vise « les gens qui sont pleins d'eux-mêmes, qui sont entêtez d'un faux mérite, en un mot qui sont ridicules, ou insupportables par l'extravagance de leur vanité<sup>25</sup> ». Les devisants de *L'Art de plaire dans la conversation* finissent donc par désigner comme cibles privilégiées de la raillerie des personnes qui ressemblent en tout point aux personnages types de la comédie : les fanfarons, les êtres entichés de noblesse ou d'habits, les pédants, les avares, les « malades imaginaires », les barbons, les coquettes, les jaloux<sup>26</sup>...

Pourtant, au vu des nombreuses restrictions qui en limitent l'énonciation, ne vaudrait-il pas mieux bannir la raillerie qui, selon Bélise, cause le désordre dans la société, « y met la division, et rompt même les amitez qui paroissent les plus solidement établies<sup>27</sup> » ? Mais, sans elle, la conversation serait trop fade. La raillerie en est le sel qui la rend sapide, voire piquante, mais tout de même digestible, selon une métaphore culinaire récurrente sous la plume des auteurs qui la définissent :

[...] de tous tems on l'a regardée comme un sel qui assaisonne la Conversation, et qui la rend agréable, par un petit goût piquant qu'elle y donne. Un discours qui n'en seroit pas animé, ne paroîtroit pas moins fade et insipide, qu'une viande sans assaisonnement. Quand, au contraire, cette petite pointe le rehausse, il est aussi distingué d'un entretien uni et sérieux, que parmi les autres plats, un ragoût est recherché pour redonner l'appetit. Il est vrai, que l'on ne peut souffrir une viande trop salée, et qu'une raillerie trop piquante est encore plus insupportable<sup>28</sup>.

23 P. Ortigue de Vaumorière, *L'Art de plaire dans la conversation* [1688], Jean et Michel Guignard, Paris, 1701, 4<sup>e</sup> éd., entretien XII, « Avec quelle précaution il est permis de railler », p. 183.

24 *Ibid.*, p. 183-187.

25 *Ibid.*, p. 187-188.

26 *Ibid.*, p. 188-201.

27 *Ibid.*, p. 182.

28 P. Ortigue de Vaumorière, *L'Art de plaire dans la conversation*, *op. cit.*, p. 181. Fr. de Callières évoque quant à lui « ces railleries ingénieuses qui ne laissent après elles aucun venin qui chatouillent pour ainsi dire plutôt qu'elles ne blessent ceux sur qui elles sont exercées, et dont ils peuvent et doivent se réjouir les premiers, lors qu'ils sçavent vivre, et qu'ils sçavent ce qu'on appelle entendre raillerie » (*Des bons mots et des bons contes : de leur usage, de la raillerie des Anciens, de la raillerie et des railleurs de notre temps*, Claude Barbin, Paris, 1692, « Des bons mots des derniers temps », discours I<sup>er</sup>, p. 9).

Indispensable à qui veut donner des preuves de son bel esprit, la raillerie ne doit toutefois jamais être un sel versé sur les plaies de sa cible. Autre métaphore topique pour l'évoquer : celle de la flèche qui peut causer de graves blessures (d'amour-propre)<sup>29</sup>. Aussi convient-il de s'en servir comme d'une pointe qui ne fasse que chatouiller, selon les termes de Guez de Balzac :

[La raillerie est] une adresse à toucher l'esprit par je ne sais quoi de piquant, mais dont la piqûre est agréable à celui qui la reçoit, parce qu'elle chatouille et n'entame pas, parce qu'elle laisse un aiguillon sans douleur et réveille la partie que la médisance blesse<sup>30</sup>.

Ainsi, les théoriciens de la raillerie recourent à mille précautions oratoires lorsqu'il s'agit d'en définir les bons usages ; il faut sans cesse, quand on essaie de dire ce qu'elle est et ce en quoi elle consiste, préciser en même temps ce qu'elle ne doit pas être. C'est pourquoi l'art de railler est considéré comme un talent de l'honnête homme, notamment par Descartes, qui en souligne les vertus correctrices :

Pour ce qui est de la raillerie modeste, qui reprend utilement les vices en les faisant paraître ridicules, sans toutefois qu'on en rie soi-même, ni qu'on témoigne aucune haine contre les personnes, elle n'est pas une passion, mais une qualité d'honnête homme, laquelle fait paraître la gaieté de son humeur et la tranquillité de son âme, qui sont des marques de vertu ; et souvent aussi l'adresse de son esprit, en ce qu'il sait donner une apparence agréable aux choses dont il se moque<sup>31</sup>.

Fine et délicate, ingénieuse et subtile, la raillerie est avant tout un art de l'improvisation. En cela, elle apparaît comme une métonymie de l'art de la conversation dans son ensemble, qui, loin de se résumer à une rhétorique qui s'apprend, suppose comme elle, selon Marc Fumaroli, « la promptitude du trait, l'à-propos de la réplique déconcert[ant] les calculs auxquels l'orateur professionnel est accoutumé<sup>32</sup> ». À ce titre, la raillerie est aussi un art du risque, car l'imprévisible est par nature incontrôlable : il arrive que le piège se referme sur le railleur et qu'il soit disqualifié. Comme la conversation, l'art de la raillerie, fondé sur le je-ne-sais-quoi, ne saurait être enseigné. Elle doit, selon Madeleine de Scudéry, venir « toute seule » et « sans peine<sup>33</sup> » :

29 Voir D. Bertrand, « Le bon usage du rire et de la raillerie [...] », art. cit., p. 65.

30 J.-L. Guez de Balzac, « De la conversation des Romains », dans *Œuvres diverses*, P. Rocolet, Paris, 1644, t. II, p. 434.

31 Descartes, *Les Passions de l'âme*, éd. P. D'Arcy, GF, Paris, 1996, 3<sup>e</sup> partie, art. 180, « De l'usage de la raillerie », p. 211. Voir également l'art. 181, « De l'usage du rire en la raillerie », *loc. cit.*

32 M. Fumaroli, *Trois institutions littéraires*, Gallimard, coll. « Folio. Histoire », Paris, 1994, « La conversation », p. 127.

33 M. de Scudéry, « De la Raillerie », éd. cit., p. 110.

[...] pour bien railler, il faut avoir l'esprit plein de feu ; l'imagination fort vive ; le jugement fort délicat ; et la mémoire remplie de mille choses différentes, pour s'en servir selon l'occasion. Il faut de plus savoir le monde, et s'y plaire : et il faut avoir dans l'esprit, un certain tour galant, et naturel, et une certaine familiarité hardie, qui sans rien tenir de l'audace, ait quelque chose qui plaise, et qui impose silence aux autres <sup>34</sup>.

Les hyperboles et les indéfinis (« certain », « quelque chose ») tentent de définir, soit par l'excès, soit par le manque, un talent qui réclame le même « faux naturel », la même *sprezzatura* que la galanterie. En tant qu'« espece de discours un peu plus libre que l'ordinaire <sup>35</sup> », dont la pratique est aussi bien publique que privée, et se fait entre intimes ou entre gens qui le sont moins, il s'avère finalement impossible d'en normer le contenu tant elle est liée à l'instant, au contexte énonciatif, aux circonstances et à l'humeur des participants. Les traités de civilité et les recueils de bons mots ont beau nous en fournir des exemples, ils ne sauraient transmettre à l'honnête homme le don de la répartie railleuse ; à lui de l'acquérir par ses qualités innées et par sa pratique du monde. Ainsi, parce qu'elle insuffle de l'énergie dans la vie sociale, mais aussi parce qu'elle convertit en traits d'esprit des paroles potentiellement agressives, la raillerie constituée à l'âge classique l'une des pierres angulaires de la civilité.

*Satire, bon mot et parrésia : vertus créatrices et civilisatrices de la raillerie*

Les articles de ce numéro parcourent les bons et mauvais usages de la raillerie en fonction de trois principaux axes, réunis par des enjeux sociologiques et éthiques :

- un axe satire/médisance, centré sur les notions d'honneur et de réputation ;
- un axe moquerie/bon mot, autour du rire et de sa régulation ;
- un axe *parrésia*/mensonge, engageant la possibilité de tenir un discours de vérité.

Le premier axe, éthique, mais aussi générique, parcourt une échelle allant de la satire à la médisance, à la calomnie <sup>36</sup>, et même à l'injure, versants agressifs de la raillerie. Se pose alors la question de la portée de celle-ci et de sa visée illocutoire. Louable quand elle est universelle et correctrice, voire moraliste, elle est décriée quand sa portée reste d'ordre privé et qu'elle vise à blesser l'honneur ou salir la réputation. La question posée est de savoir comment « parler

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>35</sup> N. Faret, *L'Honnête Homme* [...], *op. cit.*, p. 200.

<sup>36</sup> « MESDISANCE, subst. fem. Paroles injurieuses et fausses qu'on dit d'une personne » (Richelet, *Dictionnaire français*, 1680) ; « CALOMNIE. subst. fem. Fausse accusation, médisance contre l'honneur en chose considerable » (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690). « Calomnie et médisance relèvent donc de l'injure ou de l'outrage, alors que la raillerie demeure dans le registre de la moquerie [...] » (J. Leclerc, « Parler d'autrui : enquête sur la raillerie, la médisance et la calomnie dans le *Dictionnaire universel* », *PFSC*, vol. XLV [88], 2018, p. 5).

d'autrui<sup>37</sup> », en sa présence ou en son absence. Richelet, dans son dictionnaire, définit le terme *railleries*, au pluriel, comme des « satires plaisantes, [des] discours railleurs et satiriques ». *Raillerie* et *satire* sont fréquemment employées comme synonymes et l'un des enjeux des *Satires* de Boileau est précisément de réfuter l'accusation de médisance en remplaçant ce terme par celui de *raillerie*<sup>38</sup>. Madeleine de Scudéry s'en prend néanmoins à ceux qui couvrent du nom de « raillerie » leur « invective satirique<sup>39</sup> ».

Le deuxième axe, principalement esthétique et éthique, oppose la plaisanterie et le bon mot empreints d'aménité à la moquerie blessante, au quolibet<sup>40</sup> et au sarcasme<sup>41</sup>. Ces notions ont en partage le goût du trait plaisant et le rejet de l'esprit de sérieux<sup>42</sup>, mais elles se distinguent en fonction de la portée du rire : s'agit-il de rire contre ou avec ? La raillerie contient parfois une vérité à la manière de la sentence ou l'apophtegme<sup>43</sup>, si bien qu'on peut la collecter dans des florilèges ou des recueils d'*ana* ; mais, comme le bon mot, elle doit « réjouir en instruisant<sup>44</sup> ». Fine et subtile, art du badinage et de l'enjouement, elle ne doit pas basculer dans la bouffonnerie. Par rapport au bon mot ou au trait d'esprit, elle reste un discours adressé qui cible une personne ou un objet ; à ce titre, elle doit instaurer une relation de confiance avec l'auditoire, dont le raillé ne sera pas exclu s'il sait railler à son tour ou faire preuve d'autodérision<sup>45</sup>. Dans un cadre ludique et éristique rappelant le jeu d'escrime<sup>46</sup>, la raillerie se

37 Voir J. Leclerc, *ibid.*, p. 99-114.

38 « Il y a encore des gens qui traitent de médisance les railleries que j'ai faites de quantité d'auteurs modernes, et qui publient qu'en attaquant les défauts de ces auteurs, je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualités » (Boileau, *Satires, Épîtres, Art poétique*, éd. J.-P. Collinet, NRF Poésie/Gallimard, Paris, 1985, préface des *Œuvres diverses* de 1701, p. 54).

39 « Une simple bagatelle tournée plaisamment, est bien plus propre à faire une raillerie divertissante, qu'une invective satirique, de qui on change seulement le nom, en l'appellant *raillerie* » (M. de Scudéry, « De la Raillerie », éd. cit., p. 113).

40 Furetière définit le quolibet comme une « façon de parler commune et triviale, dont les gens du peuple et les mauvais plaisans affectent de se servir pour railler les autres, ou pour paroistre agreables » (*Dictionnaire universel*, 1690).

41 « On tâche en même temps, de faire connoître que les bons mots doivent être purgés de ces traits offensans, et malins que les Grecs appellent des *Sarcasmes*, que pour être parfaits, ils doivent contenir une raillerie fine, delicate et enjouée, et qui soit un peu enveloppée sous un sens figuré, qu'il faut sur tout qu'ils soient exempts de toute sorte d'impieté, ainsi que des sales équivoques et des paroles obscenes, qui ne sont propres qu'à faire rire le peuple grossier [...] » (Fr. de Callières, *Des bons mots et des bons contes* [...], *op. cit.*, « Avertissement », n.p.).

42 « On dit, *Raillerie à part, sans raillerie*, pour dire, Sérieusement, tout de bon » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694).

43 Voir *Usages et enjeux de l'apophtegme (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, *op. cit.*

44 Fr. de Callières, *Des bons mots et des bons contes* [...], *op. cit.*, p. 133.

45 « Tandis qu'elle soude par la complicité du rire la communauté qui "entend raillerie", elle met à l'écart, en le ridiculisant, le tiers, l'intrus, dont la différence n'est pas assimilable, dont les croyances et les valeurs demeurent radicalement étrangères » (D. Denis, *La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, H. Champion, Paris, 1997, p. 283).

46 M. Fumaroli, *Trois institutions littéraires*, *op. cit.*, p. 149, et D. Denis, « L'échange complimenteur [...] », art. cit., p. 149.

définit comme une arme qui peut tout aussi bien servir à conforter les rangs qu'à rééquilibrer les écarts sociaux et « genrés ».

Le troisième et dernier axe, aux enjeux éthiques, mais aussi politiques et religieux, oppose le courage de dire la vérité au mensonge et à la dissimulation, en passant par l'ironie, détour discursif dont le véritable sens peut être ou non perçu par le raillé<sup>47</sup>. Pierre Fontanier rapproche les termes de *parrésia* et de *licence* :

La Licence, qu'on appelle autrement Parrhésie, est cette liberté d'expression dont on use quelquefois envers de grands personnages, ou avec laquelle on en dit plus qu'il n'est permis ou convenable d'en dire. Mais si cette liberté est franche, et n'énonce que des sentiments vrais, que les sentiments dont se trouve réellement animé celui qui parle ; si d'ailleurs elle ne sort pas des bornes prescrites par la décence, je ne vois pas ce qui peut en faire une figure, même de pensée, à moins qu'on ne veuille en faire une de tout ce qui annonce du courage, de la hardiesse, du caractère. Si au contraire, cette liberté va jusqu'à l'insulte, jusqu'à une raillerie sanglante, on peut y voir une figure, si l'on veut, mais laquelle ? Un Sarcasme, par exemple, ou quelque autre des diverses espèces qui se rapportent à l'Ironie<sup>48</sup>.

Fontanier évoque ici la « raillerie sanglante », mauvais usage de celle-ci (voir Delphine Amstutz). À la manière de l'ironie, la raillerie invite à lire entre les lignes ; elle est donc affaire de réception et d'interprétation. Comme le montre Jean-Pierre Cavaillé à propos du blasphème, c'est le mot qui crée parfois la chose et il arrive qu'un interlocuteur susceptible s'offense d'une raillerie qui n'était conçue dans l'esprit de son énonciateur que comme une légère plaisanterie.

Par-delà les différentes configurations mises au jour dans ces trois axes, s'il est vrai que la raillerie paraît ballottée entre des acceptions antonymiques, c'est bien plutôt sa force créatrice qui se fait jour et explique qu'elle se soit imposée comme un rituel civilisateur de premier plan, par ses bons comme par ses mauvais usages.

*Savoir railler sans « piquer » : de l'astéisme à la louange enjouée*

« La raillerie en est-elle<sup>49</sup> ? » La place que le railleur occupe limite nécessairement sa liberté de parole. Que la raillerie soit publique ou privée, qu'elle soit adressée à un supérieur ou à un ami dans le cadre d'une relation familière, elle doit respecter les limites qu'on lui assigne, sous peine d'exclusion du railleur. Dans la correspondance, comme le rappelle Antoine de Courtin, les

47 « IRONIE. subst. fem. Figure dont se sert l'Orateur pour insulter à son adversaire, le railler, et le blâmer, en faisant semblant de le louer » (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690).

48 P. Fontanier, *Les Figures du discours*, Flammarion, Paris, 1977, p. 447. Sur la *parrésia*, voir K. Abiven et A. Welfringer (dir.), *Littératures classiques*, n° 94 (« Courage de la vérité et écritures de l'histoire [XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle] »), 2018.

49 « On dit communément, *La raillerie en est-elle ?* pour dire, Est-il permis de railler, peut-on railler librement sans que l'on s'en offense ? » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694.)